

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

S2TMD

Culture et Sciences Chorégraphiques

Mercredi 11 mai 2022

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.
Aucun document n'est autorisé*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3

Première partie : analyse chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points).

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification mis à jour, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1

« La pièce s'attache à questionner par la danse, le récit et la projection de films, la place de la femme en Afrique, les frottements entre tradition et émancipation, et comment l'identité représente bien plus un chemin qu'une finalité. »

Béatrice Horn, programme de la Biennale de Lyon 2021 à propos du solo *A un endroit du début* (Germaine Acogny, mise en scène Mikaël Serre).

Après avoir décrit comment les chorégraphes contemporains s'approprient la tradition pour créer leur propre vocabulaire et donner naissance à leur langage, vous vous interrogerez sur la capacité de la danse à être un vecteur d'émancipation de la femme, et plus largement de tout être humain.

Sujet 2

Le genre du ballet de cour

1. Après avoir situé ce genre chorégraphique dans son contexte historique, vous en proposerez une définition et présenterez ses caractéristiques techniques et artistiques. (sur 4 points)
2. Vous choisirez quelques œuvres emblématiques de ce genre et présenterez leurs spécificités. (sur 4 points)
3. Quels sont les styles que l'on peut considérer comme des héritiers du ballet de cour ? Vous répondrez en vous appuyant sur des exemples. (sur 2 points)